



inondation dans mon garage

Par **mogne13**, le **17/11/2012** à **19:09**

j'ai fait construire une maison dans laquelle j'ai aménagé en juillet 2011. Dès le départ nous avons rencontré d'énormes problèmes d'inondations dans notre garage attenant à la maison et accolé avec le garage du voisin. Il s'est avéré alors que le voisin ayant aménagé avant nous, il avait commencé à remblayer son entrée de garage et les ouvriers travaillant chez moi n'ont rien trouvé de mieux à faire que de crépir le garage sans prendre la peine de repousser la terre du voisin pour faire l'isolation et mettre du goudron pour isoler le bas des parpaings. J'ai évacué à cette époque 600 l d'eau en une journée. Le constructeur a délégué alors une équipe pour creuser le long du garage côté voisin et mettre le goudron oublié. Pendant un an nous avons cru le problème résolu mais il faut dire que nous n'avons pas eu de fortes pluies jusqu'à il y a une quinzaine de jours. Nous avons subi un très gros orage et là nous nous sommes aperçu que l'eau entrait encore entre deux parpaings, nous avons filmé car nous voyions bien le filet d'eau couler. mon constructeur ne veut rien savoir et nous dit que cela ne le concerne pas. moi je pense que c'est un vice de construction mais que faire ??? j'espère que quelqu'un pourra m'aider et mon conseiller dans les démarches à faire. merci.